—HEAD Genève	**Bachelor HES-SO en Design** HEAD - Genève **DESCRIPTIF DE MODULE** **Année académique : 2023-2024**	Hes·so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	**Atelier Bachelor technique et théorique 6**
Type de module	Module commun aux orientations Communication visuelle et illustration
Code	26AB
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 6
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé l'ensemble des modules Communication Visuelle des semestres 1 à 5
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	**Suivi d'écriture :** développer ses compétences rédactionnelles dans le contexte spécifique du projet pratique de Bachelor. Déployer et valoriser la communication du projet pratique de Bachelor dans sa présentation finale (écrite et orale).
Contenu et formes d'enseignement	**Suivi d'écriture :** suivi du processus d'écriture propre à chaque projet de Bachelor ; approche des questionnements liés à l'écriture, tels que la narration, la structure du récit, l'élaboration de scénarios, la rédaction de textes dans des registres variés (information, fiction, dialogues, entretiens, manifestes, slogans, écriture poétique), la communication du texte et son adresse. Des séances collectives de préparation à la présentation orale sont organisées dans le cadre du cours, afin de permettre aux étudiant-e-x de développer/préciser la présentation de leur projet pratique de Bachelor dans le cadre de la soutenance devant un jury : mise en perspective du projet, structuration du discours, hiérarchisation et communication des informations, adresse au public, compétences oratoires, etc. Le cours intègre également la production textuelle du cartel d'exposition, ainsi que son suivi.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les enseignant-e-x-s responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : **Suivi d'écriture** : l'évaluation est établie sur la base de la présence de l'étudiant-e-x aux séances collectives et aux entretiens individuels, ainsi que sur son engagement dans le travail de rédaction demandé et son implication dans le travail de préparation à la présentation orale.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par lae responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Répétition : Si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module.
Enseignant-e-x-s	Florence Marguerat Arlaud
Responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
Descriptif validé le	30.06.2023

Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.